



3 RUE DU FRERE JEAN
65330 GALAN

Votre
DIAGNOSTIQUEUR

Yannick Loubeau



LA MISSION

Visite effectuée le
N° de dossier

02/10/2013
560478

**LA SYNTHÈSE DES
CONCLUSIONS**



Diagnostic AMIANTE

Négatif



Diagnostic PLOMB

Unités non mesurées
Unités négatives
Unités positives non dégradées
Unités positives non visibles ou en état d'usage
Unités positives dégradées

Positif

-1%
80%
1%
20%
0%



Diagnostic TERMITES

Négatif



Diagnostic de Performance Energétique

Consommation indicative :



Emission de gaz à effet de serre :



Diagnostic ELECTRICITE

Objectif des dispositions et description des risques encourus

- B2 Protection différentielle à l'origine de l'installation** : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement **1**
- B3 Prise de terre et installation de mise à la terre** : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle. Peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution. **5**
- B4 Protection contre les surintensités** : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies. **1**
- B5 Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche** : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution. **1**
- B6 Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche** : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation voire d'une électrocution. **1**
- B7 Matériels électriques présentant des risques de contact direct** : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un capot, matériels cassés,...) présentent des risques d'électrisation, voire d'électrocution. **1**
- B8 Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage** : Ces matériels lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire. Ils deviennent dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas ces matériels présentent des risques d'électrisation voire d'électrocution. **2**

Nombre
d'anomalies
rencontrées